

# Positions et stratégies des grandes organisations musulmanes de France, de Suisse et d'Allemagne face au radicalisme extrémiste \*

Erwin Tanner-Tiziani

Le 23 mars 2018, une fois de plus en France une succession d'attentats djihadistes, dont une prise d'otages de plus d'une cinquantaine de personnes dans un supermarché! A Carcassonne et à Trèbes, dans le département Aude, un jeune franco-marocain de 25 ans tue quatre personnes et blesse 15 autres, dont certaines grièvement. Lors de l'assaut final par le Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN), l'agresseur est abattu. Les attentats sont revendiqués par l'Etat islamique.<sup>1</sup> Le lendemain, le 24 mars, le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM), au travers d'un communiqué signé par son président, M. Ahmet Ogras, condamne vigoureusement ces attaques barbares, présente ses condoléances aux victimes et à leurs proches et leur fait part de sa solidarité et rend hommage aux forces de l'ordre.<sup>2</sup>

Le présent article cherche à connaître les positions et stratégies des organisations faïtières musulmanes nationales de France, d'Allemagne et de Suisse<sup>3</sup> face au radicalisme extrémiste. Ce faisant, il se limite à analyser une seule organisation par pays et ceci pour les raisons suivantes : (1) Dans un recueil, l'espace à disposition ne permet pas de longs développements. (2) Il s'est avéré très difficile d'établir un contact avec les organisations faïtières musulmanes nationales<sup>4</sup> et (3) d'obtenir des informations relatives au radicalisme extrémiste (violent) et aux mesures stratégiques de lutte contre ce radicalisme, de dé-radicalisation et de prévention de la radicalisation. Dans presque tous les cas, les demandes sont restées sans réponse, à l'exception des cas traités ci-après, à savoir le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) (pour la France), le Conseil Supérieur des Musulmans d'Allemagne (Zentralrat der Muslime in Deutschland e. V. [ZMD]) (pour l'Allemagne) et la Fédération d'Organisations Islamiques de Suisse (FOIS) (pour la Suisse).

La contribution des organisations musulmanes à la prévention et la lutte contre le radicalisme en général et contre l'extrémisme violent en particulier est essentielle, et ce à tous les niveaux – local, régional, national ou international –, de façon appropriée – par des déclarations, des appels ou des actions – et de concert avec les autorités étatiques et en collaboration avec les autres groupes sociaux. Bien que les organisations musulmanes aient déjà entrepris diverses démarches<sup>5</sup>, leur engagement en ce sens est très peu connu ou considéré avec suspicion. L'objectif du présent article est de donner une brève description des mesures déjà réalisées ou envisagées par les trois organisations faïtières musulmanes nationales mentionnées aupara-

---

\* Le présent article est la version revue d'une intervention donnée le 8 décembre 2017 à Sciences Po Lyon, lors d'une Journée d'études organisée par le Centre d'Études des Cultures et des Religions de l'Université catholique de Lyon et Sciences Po Lyon de l'Université de Lyon sur le sujet « Déconstruire la logique d'un fondamentalisme mondialisé », et ne reflète que la position personnelle de l'auteur.

L'auteur remercie vivement M. Giovanni Meier-Grandjean et Mme. Virginie Claret, tous deux collaborateurs au Secrétariat général de la Conférence des évêques suisses, pour leurs remarques linguistiques. Le manuscrit a été achevé le 8 avril 2018.

<sup>1</sup> Voir <[https://fr.wikipedia.org/wiki/Attaques\\_du\\_23\\_mars\\_2018\\_à\\_Carcassonne\\_et\\_Trèbes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Attaques_du_23_mars_2018_à_Carcassonne_et_Trèbes)>.

<sup>2</sup> <<https://oumma.com/le-cfcm-condamne-vigoureusement-les-attaques-terroristes-de-laude>>.

<sup>3</sup> Pour une liste (non exhaustive) d'organisations d'importance nationale, voir l'annexe de cet article.

<sup>4</sup> Ceci pourrait s'expliquer entre autres par la méconnaissance, la méfiance ou la peur de l'instrumentalisation.

<sup>5</sup> Voir par exemple pour la France: Vincent Geisser/OmeroMarongiu-Perria/Kahina Smaïl, *Musulmans de France. La grande épreuve face au terrorisme*, Ivry-sur-Seine 2017; pour l'Allemagne: Jörn Thielmann, *Schweigen? – Die deutschen islamischen Verbände und die Salafisten*, dans: Thorsten Gerald Schneiders (éd.), *Salafismus in Deutschland. Ursprünge und Gefahren einer islamisch-fundamentalistischen Bewegung*, Bielefeld 2014, p. 423–432; pour la Suisse: Darius Farman/Fabien Merz, *Das Engagement muslimischer Organisationen in der Schweiz gegen gewaltbereiten Extremismus*, dans: Center for Security Studies (CSS) (éd.), *Bulletin 2017 zur Schweizerischen Sicherheitspolitik*, Zurich 2017, p. 33–57.

vant, sans vouloir prétendre à l'exhaustivité (sections 1–3 du présent article), avant de les soumettre à une évaluation critique (section 4 du présent article).

Du fait que l'Europe est loin de se constituer de communautés de saints<sup>6</sup>, les responsables de l'Etat et de la société ainsi que tous les citoyens, hommes et femmes, ou plutôt tous les membres de la société doivent unir leur forces pour défendre la sécurité et l'ordre publics respectivement la cohabitation prospère et pacifique et affronter ou lutter contre les mouvements radicaux et extrémistes respectivement djihadistes qui les menacent ou les perturbent. Ce faisant, les principes suivants pourraient être déterminants :<sup>7</sup> « Contre la guerre des armes, il faut mener la bataille des idées. » – « Contre la menace commune, il faut réconcilier l'Islam et la laïcité . » – « Contre la tentation des anathèmes réciproques, il faut renouer avec l'unité nationale. »

## **1. Le Conseil Français du Culte Musulman**

### **1.1 Mission principale et moyens d'action essentiels**

Le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) a pour objet de défendre la dignité et les intérêts du culte musulman en France ; de favoriser et d'organiser le partage d'informations et de services entre les lieux de culte ; d'encourager le dialogue entre les religions ; d'assurer la représentation des lieux de culte musulmans auprès des pouvoirs publics (art. 1 de ses statuts<sup>8</sup>).

Pour réaliser cela, il dispose des moyens suivants (art. 2 de ses statuts<sup>9</sup>) : la représentation du culte musulman dans toutes les instances et manifestations publiques dans lesquelles celui-ci est invité à s'exprimer, dans les débats publics, auprès des médias ; la participation à tout comité ou groupe de travail ayant un objet en rapport avec l'exercice du culte ; l'organisation de colloques, réunions et manifestations publiques ; l'organisation de cycles ou sessions de formation sur l'Islam ; les publications écrites, audiovisuelles ou électroniques ; tout autre moyen qui peut concourir à réaliser l'objet fixé par les présents statuts.

Dans le contexte des actes terroristes à motivation djihadiste commis en France et ailleurs, le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) est tenu de prendre position et de démontrer une stratégie contre le problème de la pensée radicale et extrémiste d'adhérents de l'Islam et de leurs manifestations et comportements dans la communauté musulmane, la société et l'Etat français.

Ci-après nous donnons quelques exemples de déclarations normatives du Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) face au radicalisme extrémiste (violent) et de ses mesures stratégiques de lutte contre ce radicalisme, ainsi que des mesures de dé-radicalisation et de prévention de la radicalisation.

### **1.2 Déclarations normatives**

Le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) condamne, de façon répétée, avec clarté et fermement les actes terroristes de motivation djihadiste et constate leur incompatibilité avec

---

<sup>6</sup> Cf. Peter R. Neumann, *Der Terror ist unter uns. Dschihadismus und Radikalisierung in Europa*, Berlin 2017.

<sup>7</sup> Cf. Abdelali Mamoun, *L'Islam contre le radicalisme. Manuel de contre-offensive*, Paris 2017, dos du livre.

<sup>8</sup> Dans la version du 17 avril 2003.

<sup>9</sup> Dans la version du 17 avril 2003.

les valeurs prônées par l’Islam, religion de paix universelle. Tout à la fois il appelle les musulman(e)s à renforcer la vigilance à l’encontre des manipulations extrémistes, les non-musulmans à confiner un attachement ostentatoire aux valeurs de l’ordre juridique de l’Etat et l’ensemble de la communauté nationale à rester unie et solidaire pour briser la spirale de violence.

Prenons par exemple le communiqué de presse relatif à l’attentat du 7 janvier 2015 contre la rédaction de Charlie Hebdo (deux terroristes islamistes, d’origine algérienne et âgés de 34 respectivement 32 ans, lourdement armés, font irruption au siège du journal satirique Charlie Hebdo. Ils tuent 12 personnes dont 2 policiers, puis prennent la fuite aux cris de « Allahu Akbar », « On a vengé le Prophète Mohammed, on a tué Charlie Hebdo »)<sup>10</sup>: « Le Conseil français du culte musulman (...) condamn(e) avec la plus grande détermination l’attaque terroriste d’une exceptionnelle violence commise contre le journal Charlie Hebdo. (...). Dans un contexte international politique de tensions alimenté par les délires de groupes terroristes se prévalant injustement de l’Islam, nous appelons tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la République et de la démocratie à éviter les provocations qui ne servent qu’à jeter de l’huile sur le feu. Face à ce drame d’ampleur nationale, nous appelons la communauté musulmane à faire preuve de la plus grande vigilance face aux éventuelles manipulations émanant de groupes aux visées extrémistes quels qu’ils soient. »

Relisons encore le communiqué de presse relatif à l’attentat du 1<sup>er</sup> octobre 2017 à Marseille (un terroriste islamiste, d’origine tunisienne et âgé de 29 ans, se rend à la gare Saint Charles de Marseille et poignarde à mort deux jeunes filles, avant d’être abattu. L’attaque est revendiquée par l’Etat islamique)<sup>11</sup>: « Le Conseil Français du Culte Musulman, CFCM condamne avec la plus grande vigueur cet attentat lâche et barbare qui a visé délibérément deux de nos concitoyens à Marseille. (...). Le CFCM réitère la nécessité de rester unis dans la nation face à ces usurpateurs, qui n’ont aucune once de proximité avec les valeurs que prône l’Islam, religion de paix universelle. »

### 1.3 Appels internes

Le 13 novembre 2015, une série de fusillades et d’attaques-suicides islamistes s’est perpétrée dans la soirée à Paris et en périphérie.<sup>12</sup> Une première attaque a lieu à Saint-Denis, aux abords du Stade de France, où est en train de se jouer un match amical de football France-Allemagne, auquel assiste le Président de la République François Hollande. Le personnel de sécurité leur refusant de pénétrer dans l’enceinte du stade, trois terroristes se font exploser. D’autres attaques ont ensuite lieu à Paris, dans plusieurs rues des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements, où trois individus mitraillent des terrasses de cafés et de restaurants ; deux d’entre eux prennent la fuite, le troisième se fait exploser. L’attaque la plus longue et la plus meurtrière a lieu dans la salle de spectacle du Bataclan (11<sup>e</sup> arrondissement), où 1500 personnes assistent à un concert et où trois autres djihadistes ouvrent le feu sur le public, avant qu’un assaut des forces de l’ordre y mette fin en tuant les terroristes. Ces attentats, faisant 130 morts et des centaines de blessés, ont été revendiqués par l’Etat islamique. – A la suite de ces attentats, une opération antiterroriste est menée le 18 novembre 2015. Au cours de cet assaut, les forces de l’ordre sont appelées pour déloger des terroristes retranchés dans un appartement à Saint-Denis. Du côté des terroristes, deux personnes sont abattues, dont le commandant opérationnel des attentats du 13 novembre 2015, âgé de 28 ans et d’origine marocaine; un autre assaillant, âgée de

<sup>10</sup> <<http://www.menace-terroriste.com/chronologie-terrorisme-islamique-en-france.html>>.

<sup>11</sup> <<http://www.menace-terroriste.com/chronologie-terrorisme-islamique-en-france.html>>.

<sup>12</sup> Voir <[https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie\\_des\\_attentats\\_en\\_France\\_en\\_2015](https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie_des_attentats_en_France_en_2015)> et <[https://fr.wikipedia.org/wiki/Attentats\\_du\\_13\\_novembre\\_2015\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Attentats_du_13_novembre_2015_en_France)>.

24 ans et également d'origine marocaine, se fait exploser et huit personnes sont placées en garde à vue.

En réponse à cette vague d'attentats meurtriers, le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) invite les imams de France à y consacrer leur prêche du vendredi 20 novembre 2015. Le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) a diffusé un modèle de texte auprès de quelque 2'200 mosquées de France. Ce texte, intitulé « Prêche de la Prière du Vendredi. Vendredi 21 [!] novembre 2015 », dit que toute la communauté musulmane est concernée par ce drame, d'une part parce que chaque individu, en dépit de son appartenance religieuse, peut être victime de ce genre de tuerie et, d'autre part, parce que ces actes ont été commis par des gens qui se prévalent de l'Islam et se considèrent comme des martyrs engagés dans une entreprise djihadiste (p. 2). Pour des raisons évidentes, les musulmans sont tenus de dénoncer sans équivoque ces actes terroristes et se démarquer de l'idéologie qui nourrit les auteurs de tels actes – l'Islam authentique qui porte les valeurs de paix et de fraternité est à des années-lumière de l'idéologie de haine de ces djihadistes (p. 2). « Ces groupuscules terroristes (...) ne sont que l'incarnation actuelle d'une idéologie ancestrale d'un groupe de dissidents qui ont combattu les compagnons du Prophète [Mohammed] (...). Il s'agit des 'khawarij' des temps modernes. » (p. 2). Le texte prévient les musulmans de ne pas se laisser leurrer par des paroles et des actions qui reposent sur des interprétations du Coran et des Hadith – de caractère équivoque et parlant des signes avant-coureurs de la fin du monde –, dévoyées par des personnes non spécialement formées en la matière ou sans valeurs de référence dans le cercle des ténors, connus ou reconnus, de l'Islam, « doués de science et de sagesse » (p. 3-4). Le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) pointe les groupes djihadistes vivant « dans un monde imaginaire parallèle qui convoite les esprits fragiles » et se disant « sauveurs de l'Islam et de l'Humanité » (p. 4), sans pour autant vraiment connaître l'essence de cette religion qui « accorde une place considérable à la sacralité de la vie » et qui « n'autorise le djihad par les armes qu'en cas d'extrême nécessité, en cas de légitime défense lorsque les musulmans sont attaqués par leurs ennemis et que toutes les voies pacifiques échouent » (p. 5). Finalement il appelle les musulmans de France à rejeter catégoriquement et résolument toute forme de violence, à être partie intégrante de la Nation et solidaires de l'ensemble de la communauté nationale, à montrer leur attachement indéfectible au pacte républicain et à adhérer totalement aux valeurs de la République (p. 6).

#### 1.4 Appels vers l'extérieur

Conscient de la diversité des circonstances et des personnes qui influent sur le processus de radicalisation vers l'extrémisme djihadiste, le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) s'adresse, dans un message du 29 novembre 2015 intitulé « Manifeste Citoyen des Musulmans de France », à différentes catégories de personnes dans le but de les rallier à empêcher ou à déminer ce processus; il en appelle

- « aux (...) jeunes tentés par l'idéologie djihadiste à prendre conscience de la gravité des crimes dont ils se rendraient complices ou coupables, ainsi que de la lourde responsabilité, devant Dieu et devant l'Humanité, d'un tel engagement » ;
- « aux parents à s'investir davantage dans l'éducation de leurs enfants qui sont confrontés à des réalités complexes et difficiles et à des risques accrus, notamment via internet et les réseaux sociaux » ;
- « aux imams qui prêchent dans (...) (les) différentes mosquées à porter et à prêcher un islam qui allie l'adhésion à (...) (la) foi (musulmane) et sa pratique aux valeurs humaines qui fondent (...) (la) société (française) » ;
- à la population entière à considérer le dialogue inter-religieux comme une nécessité pour son unité et sa cohésion et à traduire ce dialogue au sein de ses lieux de culte et de ses fa-

milles par un discours d'estime et de respect envers les adhérent(e)s de toutes confessions et de toutes convictions, croyants ou non croyants ;

- aux « pouvoirs publics à renforcer les moyens de lutte contre (l)es actes (islamo-phobes) » ;
- aux « victimes à ne pas céder à la provocation et à faire confiance à la justice de leur pays » ;
- aux « institutions religieuses et civiles (...) à la vigilance contre tout amalgame qui transformerait la lutte contre le terrorisme en une stigmatisation des Musulmans » ;
- aux « femmes et hommes politiques, journalistes et intellectuels à faire preuve de davantage de discernement et à éviter de stigmatiser les Musulmans (...), leurs rites ou leurs pratiques qui s'exercent dans le strict respect des lois républicaines qui garantissent la liberté religieuse ».

## 1.5 Mesures de prévention

L'élément clé de la résistance et de la contre-offensive à l'offensive de radicalisation est de mener la bataille des idées, dans laquelle, côté musulman, les imams jouent un rôle crucial. Il en découle l'idée du Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) d'adopter, après des mois de discussions et sous la pression de l'opinion, une « Charte de l'Imam ». Cette charte, fruit d'un travail lancé au lendemain des attentats de novembre 2015, a été présentée le 29 mars 2017, récapitulant les valeurs que l'imam s'engage à proclamer en la signant, ainsi qu'une convention modèle destinée à la fois aux imams et aux mosquées ou lieux de culte pour clarifier leurs obligations réciproques.

Par la signature de la charte, l'imam s'engage à

- avoir un comportement conforme aux règles de l'Islam, à faire preuve, en toutes circonstances, de rigueur morale, de courtoisie et de modération et veiller à prêcher un Islam ouvert et tolérant, un Islam du juste milieu ;
- proclamer que Dieu qui a créé les hommes et les femmes égaux et dignes, leur a donné la liberté de choisir leurs voies et leurs convictions à l'abri de toute contrainte ;
- appeler à ce que tout citoyen puisse être respecté pour ce qu'il est et pour ce qu'il croit : « Nulle contrainte dans la religion » (Coran 2, 256) ;
- proclamer l'attachement profond aux valeurs universelles qui fondent la République française ainsi qu'au principe de laïcité, garant de la liberté de conscience et du respect de la diversité des convictions et des pratiques religieuses ;
- exercer sa mission dans le respect des valeurs et des lois de la République ;
- être constamment à l'écoute de chaque musulman(e), lui proposer un accompagnement approprié et lui permettre de concilier sa pratique religieuse et son engagement citoyen, dans la paix et la sérénité ;
- proclamer l'attachement au dialogue inter-religieux et faire au sein des mosquées des discours d'estime et de respect envers les concitoyens de toutes confessions et de toutes convictions ;
- réaffirmer que Dieu, qui est à l'origine de toute vie, comme il est à la source de tout ce qui est bon, ne saurait être invoqué pour justifier la haine et semer la terreur ;
- appeler les fidèles à élever des prières pour la France à l'occasion du prêche du vendredi ;
- bénéficier de sessions de « formation initiale » ou de « formation continue » qui lui sont proposées par l'association gestionnaire de la mosquée, par sa fédération d'affiliation, par le Conseil Régional du Culte Musulman de sa région ou par le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) ;

- créer des espaces d'échange entre imams sous forme de « Conseils des Imams » au niveau des villes, des départements ou des régions.

## **2. Le Conseil Supérieur des Musulmans d'Allemagne**

### **2.1 Mission principale et moyens d'action essentiels**

Le Conseil Supérieur des Musulmans d'Allemagne (Zentralrat der Muslime in Deutschland e. V. [ZMD]), avec siège à Cologne, est une des organisations faitières musulmanes les plus influentes en Allemagne. Il se décrit lui-même<sup>13</sup> comme constitué d'organisations fédératrices (35), de communautés, d'associations de mosquées (300) et de membres individuels, en couvrant l'ensemble du spectre ethnique des musulmans qui vivent en Allemagne.

Conformément aux statuts<sup>14</sup> (art. 3), il a comme objectif de :

- promouvoir la religion musulmane et prendre la responsabilité de la mise en pratique de celle-ci dans sa globalité, par ses organisations membres et les personnes y appartenant ; notamment de promouvoir l'établissement et l'exploitation des mosquées et des salles de prière comme centres de la vie spirituelle des musulmans ;
- établir un enseignement religieux à l'école publique comme branche obligatoire, conformément à la foi islamique et à la perception des adhérents ;
- œuvrer pour l'instauration et le développement de chaires professorales islamiques aux universités et hautes écoles publiques ou privées et pour l'enseignement et la formation données par les communautés musulmanes en Allemagne aux savants musulmans, imams, islamologues et corps enseignant ;
- organiser et promouvoir des offres de formation communes aux musulmans et non-musulmans ;
- favoriser la pratique de la religion musulmane dans sa globalité, touchant ainsi tous les domaines d'activité des organisations membres et de leurs adhérents, y inclus les activités sociales et caritatives, l'engagement en faveur de la charité islamique, par exemple l'accueil des personnes âgées, les soins aux personnes âgées et malades, l'accompagnement des personnes en fin de vie, l'éducation des enfants, le travail dans le domaine de la jeunesse, la promotion de la femme, l'assistance aux personnes handicapées ou nécessiteuses et la pastorale ; promouvoir des infrastructures sociales telles des garderies, des écoles, des hôpitaux, des institutions pour les personnes handicapées, des maisons de retraite ;
- s'engager en faveur de la coexistence pacifique entre les adhérents de différentes confessions religieuses et appartenances culturelles ou ethniques ;
- s'engager dans le dialogue interreligieux et interculturel ;
- participer à des événements de la société civile et mettre à disposition diverses offres d'information et d'intégration.

Afin d'atteindre ces objectifs, il dispose, selon ses statuts<sup>15</sup> (art. 4 al. 2), des moyens d'agir suivants : assurer l'exercice de la religion et accompagner les musulmans en Allemagne ; donner un enseignement religieux moyennant des séances de formation (par exemple séminaires, exposés, ateliers ...) ; organiser des séances d'information (par exemple des journées « mosquées ouvertes ») ; conseiller des organisations privées et publiques (par exemple concernant des cours de religion islamique) ; conseiller des communautés religieuses, des mu-

<sup>13</sup> <<http://www.zentralrat.de/2594.php>>.

<sup>14</sup> Dans la version du 13 mars 2016.

<sup>15</sup> Dans la version du 13 mars 2016.

sulmans et non-musulmans dans les questions inhérentes à l’Islam ; faire un travail d’intégration et de relations publiques ; rédiger des brochures d’information et des programmes d’enseignement ; participer de façon active aux événements religieux ou sociaux.

## 2.2 Déclarations normatives

Le Conseil Supérieur des Musulmans d’Allemagne (ZMD) a coédité avec le Centre Œcuménique de l’Eglise Evangélique de Hessen et Nassau et de l’Eglise Evangélique de Kurhessen-Waldeck, un résumé en allemand de la déclaration de Marrakech du 27 janvier 2016<sup>16</sup> sur les droits des minorités religieuses dans les pays dominés par l’Islam. Il souligne dans la préface l’importance novatrice de ce document, qui mérite un débat intense et un hommage appuyé (p. 3). En faisant cela, le Conseil Supérieur des Musulmans d’Allemagne (ZMD) laisse entendre qu’il appuie les principes et les valeurs prônés par cette déclaration – constituant la réponse ordonnée par le roi du Maroc aux défis suscités par les exactions commises par l’Etat islamique sur les minorités religieuses –, à savoir

- que les Oulema et les penseurs musulmans s’investissent dans la démarche visant à ancrer le principe de citoyenneté, qui englobe toutes les appartenances, en procédant à une bonne appréciation et à une révision judicieuse du patrimoine du fiqh et des pratiques historiques, et en assimilant les mutations qui se sont opérées dans le monde ;
- que les institutions académiques et les magistères religieux réalisent des révisions courageuses et responsables des manuels scolaires, de sorte à corriger les distorsions induites par cette culture radicale qui, outre à inciter à l’extrémisme et à l’agressivité, alimente les guerres et les dissensions et sape l’unité des sociétés ;
- que les politiciens et les décideurs prennent les mesures constitutionnelles, politiques et juridiques nécessaires pour donner corps à une citoyenneté contractuelle et appuient les formules et les initiatives visant à raffermir les liens d’entente et de coexistence entre les communautés religieuses vivant en terre d’Islam ;
- que les intellectuels, les créateurs et les forces vives de la société civile favorisent l’émergence d’un large courant de société faisant justice aux minorités religieuses dans les sociétés musulmanes et suscitant une prise de conscience quant aux droits de ces minorités et qu’ils œuvrent sur les plans intellectuel, culturel, éducatif et médiatique pour préparer un terrain propice à l’éclosion de cette lame de fond ;
- que les différentes communautés religieuses, unies par un même lien national, soignent les traumatismes mémoriels, nés tantôt de la focalisation sélective mutuelle sur des faits particuliers, tantôt de l’occultation de siècles de vie commune sur une même terre, et qu’elles reconstruisent le passé en revitalisant le patrimoine commun et en tendant des passerelles de confiance, loin des tentations d’anathème et de violence ;
- que la communauté internationale adopte des lois criminalisant les offenses aux religions, les atteintes aux valeurs sacrées et tous les discours d’incitation à la haine et au racisme ;
- que nul ne soit autorisé à instrumentaliser la religion pour priver les minorités religieuses de leurs droits dans les pays musulmans.

En se ralliant à cette déclaration, le Conseil Supérieur des Musulmans d’Allemagne (ZMD) s’assigne pour objectif de promouvoir un Islam ouvert, juste et pacifique et d’éradiquer les idées sectaires et radicales qui ont infiltré le monde musulman et qui contribuent à affaiblir les vraies valeurs de l’Islam: l’amour, la miséricorde, la paix et la coexistence.

---

<sup>16</sup> <<http://islam.de/files/pdf/u/Marrakeschdeklaration.pdf>> : Marrakesch-Deklaration, Neufassung Oktober 2017. – Le texte intégral de la déclaration se trouve sur le site internet de la revue MIDÉO (Mélanges de l’Institut Dominicain sur l’Études Orientales) – <<http://mideo.revues.org/1655#text>> – et a été publié et commenté par Emmanuel Pisani dans le numéro 32/2016, p. 267-293.

Sa charte islamique, adoptée le 3 février 2002 à l'arrière-plan des attentats djihadistes du 11 septembre 2001 à New York et à Washington, reflète déjà ce souci d'un islam compatible avec la société pluri-religieuse, quoiqu'elle se limite, à cette date, au monde non musulman. C'est une déclaration de principe du Conseil Supérieur des Musulmans d'Allemagne (ZMD) concernant les relations des musulmans avec l'Etat et la société de la République fédérale de l'Allemagne. Il convient de citer en particulier les points suivants :

- «L'Islam est une religion de paix : 'Islam' signifie à la fois paix et soumission. L'Islam se considère comme religion dans laquelle l'être humain trouve la paix avec soi-même et le monde par la soumission volontaire à Dieu. Historiquement, l'Islam est une des trois religions universelles monothéistes nées au Moyen-Orient aux côtés du Judaïsme et du Christianisme. En poursuivant la chaîne des révélations divines, l'Islam a beaucoup de points communs avec celles-ci. »
- « Nous [les musulman(e)s] croyons en un Dieu miséricordieux : les musulmans croient en Dieu, qu'ils appellent comme les chrétiens arabes « Allah ». Lui, le Dieu d'Abraham et de tous les prophètes, le Seul et l'Unique, qui n'existe que par Lui-même en dehors du temps et de l'espace, dépassant toute définition; le Dieu transcendant et immanent, juste et miséricordieux a créé, dans Son omnipotence, le monde qu'Il maintiendra jusqu'au Dernier Jour, le Jour du Jugement. »
- « La loi islamique engage les musulmans de la diaspora : les musulmans peuvent s'installer en tout pays, tant qu'ils peuvent s'acquitter de leurs principaux devoirs religieux. La loi islamique engage les musulmans de la diaspora à respecter par principe le cadre légal local. C'est dans ce sens que les visas, les autorisations de séjour et les naturalisations sont à considérer comme des contrats, que la minorité musulmane est tenue de respecter. »
- « Les musulmans approuvent l'ordre fondamental démocratique : qu'ils soient ressortissants ou non, les musulmans représentés par le Conseil Supérieur des Musulmans d'Allemagne (ZMD) approuvent l'ordre fondamental du lieu où ils habitent, caractérisé par la séparation des pouvoirs, l'Etat de droit et la démocratie garantis par la Constitution de la République fédérale d'Allemagne, y compris le pluralisme politique, le droit de vote actif et passif de la femme et la liberté de culte. Par conséquent, ils acceptent le droit de changer de religion, d'en choisir une autre ou de n'en avoir aucune. Le Coran interdit toute violence et contrainte dans le domaine de la foi. »
- « Nous [les musulman(e)s] ne prétendons pas à l'instauration d'un 'Etat de Dieu' clérical : nous ne prétendons pas à l'instauration d'un 'Etat de Dieu' clérical et approuvons plutôt le système de la République fédérale d'Allemagne, dans lequel l'Etat et la religion poursuivent une relation harmonieuse.
- « Nous sommes imprégnés de l'héritage judéo-chrétien-islamique et des Lumières : la culture européenne porte l'empreinte de l'héritage classique gréco-romain, judéo-chrétien-islamique et des Lumières. Elle est profondément marquée par la philosophie et la civilisation islamiques. Au passage de la modernité à la postmodernité, les musulmans aspirent à apporter une contribution importante pour surmonter les crises, notamment par le pluralisme religieux reconnu dans le Coran, le rejet de toute forme de racisme et de chauvinisme et également par la manière de vivre d'une communauté qui refuse toute sorte de dépendance et d'aliénation. »
- « Nous voulons réduire les préjugés par la transparence, l'ouverture et le dialogue: le Conseil Supérieur des Musulmans d'Allemagne (ZMD) considère qu'une de ses tâches les plus importantes est de créer la confiance permettant une coexistence constructive des musulmans avec la société dans son ensemble et toutes ses minorités. Ceci implique de réduire les préjugés par la transparence, l'ouverture et le dialogue. »



- « Nous prenons des engagements vis-à-vis de toute la société: le Conseil Supérieur des Musulmans d'Allemagne (ZMD) s'en tient aux engagements vis-à-vis de toute la société et s'efforce, en collaboration avec les autres groupes sociaux, d'apporter une contribution substantielle tant à la tolérance et à l'éthique qu'à la protection de l'environnement et du monde animal. Il dénonce les violations des droits de l'homme partout dans le monde et se propose comme partenaire dans la lutte contre la discrimination, la xénophobie, le racisme, le sexisme et la violence. »
- « Prôner l'intégration tout en conservant l'identité islamique : le Conseil Supérieur des Musulmans d'Allemagne (ZMD) s'engage pour l'intégration de la population musulmane dans la société tout en conservant son identité islamique, et il soutient les efforts promouvant l'apprentissage de la langue allemande et la naturalisation. »

### 2.3 Appels internes et vers l'extérieur

Lors de la cérémonie d'ouverture, les 12 et 13 mars 2016, du projet de prévention « Safer Spaces [Espaces Plus Sûrs] – Respect et Participation» contre l'extrémisme religieux,<sup>17</sup> le Président du Conseil Supérieur des Musulmans d'Allemagne (ZMD), M. Aiman Mazyek, rappelle dans son allocution<sup>18</sup> les participants – musulman(e)s et non musulman(s) – aux maximes de la prudence, tolérance, intégration et collaboration :

« Cela fait des décennies que la situation des musulmans ressemble à celle de Don Quichotte et à son combat sans issue contre les moulins à vent. Comme presque nulle autre religion sur cette terre, l'Islam et les Musulmans sont exposés à des conjectures qui se figent autour d'une vision caricaturale de l'Islam. Bien des musulmans se souviennent de la façon lapidaire dont on a assimilé et on continue d'assimiler dans notre pays le concept de djihad avec celui de guerre sainte, quand bien même l'idée qu'une guerre puisse être sainte est étrangère au Coran. De nombreux musulmans, frustrés, en appellent désormais à ne plus utiliser de termes ambigus comme djihad et sharia. Si on les écoutait, on ne rendrait pas service à cet esprit des Lumières qui doit jaillir sur l'Islam; cela signifierait bien plus que les musulmans devraient renier des concepts-clé de leur religion, pour la seule raison que des soi-disant experts de l'Islam, à l'instar de groupements musulmans fourvoyés, leur soustraient la faculté d'interpréter ces mêmes concepts.

Il y a belle lurette que la communauté de religion musulmane se trouve dans une phase de mutation, procédant de paradigmes moyenâgeux à des instances de modernisation. Une mutation qui hélas ne se réalise pas en toute tranquillité, quand on sait que de telles mutations surviennent rarement de manière pacifique, comme nous rappelle par ailleurs l'histoire de la religion chrétienne. Là où l'Islam est détourné à la faveur d'une idéologie encline à la violence et la sublimant, qui dévalorise d'autres religions et manières de vivre, les musulmans doivent intervenir résolument. Le Conseil Supérieur des Musulmans d'Allemagne (ZMD) le fait depuis de nombreuses années, en dépit d'une minorité de ses adeptes qui de manière larvée assentiraient à la violence. Le travail d'éclaircissement entrepris par le ZMD s'adresse aux jeunes musulmans, qui par le renvoi au Coran et à la tradition prophétique se rendent conscients que tout extrémisme contredit l'esprit de l'Islam en tant que religion, outre que la Loi fondamentale de l'Allemagne. Nous répétons aussi qu'il est faux de généraliser l'Islam comme s'il était une religion répressive et violente. C'est avec de tels présupposés que les jeunes se tournent, par frustration, au fanatisme. Depuis des années, je plaide pour que l'on reconnaisse davan-

<sup>17</sup> Voir la section 2.4 du présent article.

<sup>18</sup> Transmis à l'auteur du présent article le 21 novembre 2017 par courriel du secrétaire général du Conseil Supérieur des Musulmans d'Allemagne, M. Abdassamad El Yazidi, et traduit en français par les soins du secrétariat général de la Conférence des évêques suisses.

tage le long engagement des communautés musulmanes dans la lutte contre l'extrémisme religieux et que l'on perçoive les associations islamiques comme de véritables partenaires dans la vie politique et sociale. Il faut nous éloigner de cette fracture 'nous'/'vous'. L'Islam bien compris, comme nous le montre la majorité des musulmans, ne fait pas obstacle à l'intégration. Au contraire: bien compris, l'Islam immunise contre les extrêmes et le fanatisme. Notre Prophète l'a affirmé: 'Les peuples se donnant au fanatisme sont voués au crépuscule' et ajoute 'je mets en garde contre le fanatisme – méfiez-vous de l'exagération en matière religieuse'. Et il répéta cette phrase trois fois de suite. Nous devons comprendre et entamer la lutte contre tout fanatisme, de n'importe quelle couleur, en agissant en commun. Nous en avons fait notre fer de lance depuis de nombreuses années: notre foi fait partie de la solution du problème, elle ne fait pas partie du problème. Les sondages Gallup au niveau international ou le monitoring des religions de la fondation Bertelsmann ont corroboré cette vision des choses. Leur bilan: plus un musulman est au fait de sa foi, plus il sera tolérant, équilibré et modéré avec ceux qui pensent différemment et avec son propre entourage. Il lui est d'autant plus facile de reconnaître qu'il a des positions analogues à ces piliers que sont la démocratie, les droits de l'homme, la liberté religieuse, l'égalité homme-femme, auxquels il peut ou doit non seulement consentir, mais qu'il doit véritablement soutenir en paroles et en actes.

Cette façon d'aborder le problème fait hommage au rôle de resocialisation attribué aux communautés implantées autour d'une mosquée, sans pour autant vouloir en dissimuler les lacunes. Par exemple, l'on constate que les jeunes radicalisés ont rarement été dans les mosquées des communautés islamiques établies; d'autre part les instituts de formation des communautés sont encore largement insuffisants et manifestement perfectibles. Veillons considérer surtout cela, dans notre travail: lorsque des jeunes musulmans sont conviés par leur mosquée à des projets d'éclaircissement et de prévention, on ne devrait jamais les charger d'un soupçon latent et généralisé, auquel ils sont passablement exposés dans l'opinion publique, les médias et, de plus en plus, aussi à l'école, et qu'ils seraient menés à craindre même à la mosquée. Cela aurait pour conséquence fatale qu'ils éviteraient la mosquée, se devinant marginalisés par la communauté même qu'ils fréquentent. Ce qui nous manque, ce qui manque à notre société, est l'empathie à l'égard des problèmes de nos jeunes. Et je ne leur ferai pas face en affaiblissant encore davantage le sentiment de confiance en soi déjà suffisamment entaché, en proférant par exemple: Quand tu te seras affranchi de ta foi, là seulement tu seras libre, voire libéré de tout extrémisme. La thèse fatale et fautive qui s'y niche est que la religion est la source de tout extrémisme et de toute terreur. Cependant, l'extrémisme et la terreur n'ont aucune religion. Nous devons donc nous poser les bonnes questions, ne visant pas à diffamer la religion. Dans le vrai sens du mot, nous devons faire face aux fléaux de l'extrémisme et de la terreur par la sociologie, la psychologie, comme la science nous le dit depuis toujours. Ne pas islamiser les problèmes, comme hélas le font erronément quelques exposants de l'Islam, mais essayer de comprendre les jeunes musulmans dans le contexte sociologique, éducatif, familial et biographique qui leur est propre et comprendre l'Islam comme une force d'appui et non comme un obstacle. Qu'est-ce qui les pousse à des comportements radicaux? Est-ce que ce sont des expériences négatives en famille, entre amis, au travail, en société? Est-ce que ce sont des traumatismes physiques ou psychiques? Est-ce que ledit jeune a été marginalisé en raison de son appartenance religieuse, a-t-il été repoussé par son cercle d'amis car il n'a pas voulu correspondre aux exigences extérieures de la clique? Dans quelle mesure des expériences d'injustice vécue, ressentie ou témoignée jouent-elles un rôle? Pourquoi n'a-t-on pas pu rattraper le jeune dans la situation où il venait à se trouver? Comment est-il possible que les autorités de surveillance soient au courant des vellétés d'exode d'un jeune plus vite que sa famille? A quel stade du processus de radicalisation la religion joue-t-elle un rôle? Ce sont là des questions qui nous occuperont ces prochaines années. Les réponses, espérons-le, déboucheront sur des solutions prises d'entente avec les

communautés, mais surtout avec les jeunes et leurs parents; non pas contre eux. Ceci dit, nous devrions toujours avoir en ligne de mire qu'un bon citoyen, un bon musulman reconnaît cet angle d'approche valide pour toute la société: la communauté ne s'arrête pas, au sens large, aux portes de la mosquée, mais elle part de là pour aller plus loin. Ce citoyen, ce musulman porte sa part de responsabilité à l'intérieur, mais surtout à l'extérieur de sa mosquée. Il fait partie de la société allemande. Le programme 'Safer Spaces – Respect et Participation' du ZMD (...) est à comprendre sur cet arrière-fond. Il souhaite accroître la conscience de soi chez les jeunes, moyennant le concept de participation et l'éthique de la religion; il leur fait savoir qu'ils ne sont pas obligés à renier leur foi et que leur action n'est pas en porte-à-faux avec les assises fondamentales de la liberté et de la démocratie. L'Islam y apparaît comme partie prenante d'un rempart immunisant les courants extrémistes et la violence. S'ouvrent ainsi aux jeunes des perspectives; par le biais de la formation, du travail et de l'autoréalisation sociale, on leur transmet le sentiment d'être utiles à leur pays et de pouvoir contribuer activement au bien commun. Ce programme sur la durée de quatre ans, soutenu par l'Etat fédéral, reconnaît d'abord explicitement le mérite des communautés musulmanes dans le contexte de la prévention, compte les soutenir et veut se faire leur partenaire dans ce travail. »

## **2.4 Mesures de prévention**

Le projet « Safer Spaces [Espaces Plus Sûrs] – Respect et Participation »<sup>19</sup> – projet de prévention contre l'extrémisme religieux, soutenu par le Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse et impliquant à la fois les organisations musulmanes, les jeunes musulmans et les parents musulmans – a pour objet de diminuer le risque de dérives radicales et d'actions extrémistes. Il s'inspire d'un modèle développé et réalisé par le Conseil des Affaires Publiques Musulmanes pour les adhérents de l'Islam vivant aux Etats-Unis.<sup>20</sup> Le concept d'action vise un processus de réflexion qui commence par une analyse de la panoplie existante d'événements (séminaires, cours de formation, manifestations), de conférenciers, de sujets et de sources, puis affine les concepts d'événement à l'aide des partenaires du projet et des multiplicateurs musulmans et non musulmans pour, au final, réaliser des manifestations, réunions et échanges appropriés qui s'adressent à la fois aux responsables des organisations musulmanes, aux jeunes musulman(e)s et aux parents musulmans. Et tout cela, selon les responsables du projet, au profit d'un Islam correctement conçu ayant un effet immunisant contre des courants et actes de violence extrémistes et suscitant une dynamique intégrative pour les musulman(e)s, afin qu'ils se comprennent et s'investissent comme composante essentielle de la société démocratique dans laquelle ils vivent.

## **3. La Fédération d'Organisations Islamiques de Suisse**

### **3.1 Mission principale et moyens d'action essentiels**

La Fédération d'Organisations Islamiques de Suisse (FOIS) est la plus grande organisation faîtière de la communauté musulmane en Suisse. Elle comprend douze confédérations à but religieux ou ethnico-national avec composante religieuse à l'échelon cantonal et national et représente autour de 180 associations locales et régionales et leurs centres islamiques (pour un

---

<sup>19</sup> <[https://www.facebook.com/pg/SaferSpacesZMD/about/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/SaferSpacesZMD/about/?ref=page_internal)>.

<sup>20</sup> Voir Muslim Public Affairs Council, Safe Spaces. An Updated Toolkit for Empowering Communities and Addressing Ideological Violence (sans indication du lieu et de l'année de publication).

total de quelque 350 associations islamiques et 250 centres islamiques sur tout le territoire de la Confédération helvétique)<sup>21</sup>.

Elle poursuit les objectifs suivants (art. 2 al. 2 de ses statuts<sup>22</sup>):

- représenter les confédérations membres et leurs préoccupations dans la sphère publique en général et vis-à-vis des autorités fédérales en particulier ;
- promouvoir les relations entre les confédérations membres ;
- favoriser la paix religieuse en Suisse (1) par l'engagement d'un dialogue constructif, surtout avec le public, (2) par la promotion d'une intégration pacifique et active des musulmans tout en préservant leur identité religieuse et refusant toute forme de violence et d'extrémisme dans la société et (3) par le respect des valeurs démocratiques et des principes de l'état de droit comme la liberté, l'égalité, la justice et les droits humains ;
- cultiver des rapports avec des organisations qui poursuivent des objectifs similaires.

Ces objectifs exigent plusieurs axes d'action aux niveaux national, cantonal, régional ou/et local: publier des prises de position, des déclarations et des chartes, prendre part à des débats en public et en privé – soit dans les médias (radio et télévision), soit dans les forums de discussion virtuels (internet, réseaux sociaux) et réels (journées d'études, conférences, tables rondes), organiser des événements (journées de portes ouvertes aux mosquées/centres islamiques ou manifestations de sensibilisation), offrir des cours de formation (continue) et réaliser des projets, seule ou en coopération avec des partenaires de l'Etat, de la société civile ou du domaine religieux.<sup>23</sup>

### 3.2 Déclarations normatives

Dans un appel à la paix du 20 décembre 2016<sup>24</sup>, la Fédération d'Organisations Islamiques de Suisse (FOIS) a fermement condamné l'attaque terroriste d'un islamiste, âgé de 24 ans et d'origine tunisienne, au camion-bélier du 19 décembre 2016 sur le Marché de Noël à Berlin-Charlottenbourg, faisant 12 victimes et plus de 50 blessés. Elle condamne en même temps la fusillade d'un ressortissant suisse aux racines ghanéennes de 24 ans, sans arrière-fonds islamiste, le même jour dans un centre de prière islamique à Zurich, faisant trois blessés et aboutissant au suicide de l'auteur qui avait déjà tué une personne quelques jours avant sur une aire de jeu. En outre elle fustige avec la même ardeur les massacres de la guerre civile en Syrie sans différencier entre les parties en conflit. – La Fédération d'Organisations Islamiques de Suisse (FOIS) souligne que ces dernières années les relations interreligieuses et la paix confessionnelle ont subi de grands coups. De ce fait, les musulman(e)s et non musulman(e)s devraient s'engager résolument et activement pour la paix, prendre clairement position contre toute forme de violence, chérir l'amour du prochain et se montrer solidaires, en pensée et en union de prière, avec les victimes de la violence sous ses multiples formes.

En lien avec une enquête judiciaire en cours concernant la mosquée An-Nour de Winterthour en raison d'un imam éthiopien d'origine somalienne qui aurait appelé, lors de sa prédication du 21 octobre 2016, à bannir des musulmans non pratiquants respectivement non participants à la prière commune, à les tuer en cas de refus persistant, respectivement à les brûler dans leurs maisons et qui – avec d'autres agitateurs – aurait radicalisé des jeunes musulmans et les

---

<sup>21</sup> Cf. Conseil fédéral, Rapport sur la situation des musulmans en Suisse, eu égard en particulier à leurs relations plurielles avec les autorités étatiques, en réponse aux postulats 09.4027 Amacker-Amann du 30 novembre 2009, 09.4037 Leuenberger du 2 décembre 2009 et 10.318 Malama du 1<sup>er</sup> mars 2010, p. 22-23.

<sup>22</sup> Selon la version du 21 août 2016.

<sup>23</sup> Voir le site internet <<http://www.fids.ch>>.

<sup>24</sup> <<http://www.fids.ch/?p=2237>>.

aurait recrutés pour le djihad en Syrie,<sup>25</sup> la Fédération d'Organisations Islamiques de Suisse (FOIS) a réagi<sup>26</sup> le 3 novembre 2016 avec consternation et a considérées les affirmations de l'imam comme hautement répréhensibles, tout en condamnant, abstraction faite de toute religion, chaque appel au meurtre et à la violence pour des motifs religieux: « Un appel à tuer et dénoncer les musulmans qui ne prennent pas part à la prière commune n'a aucune place ni dans la tradition musulmane ni dans la jurisprudence suisse. Cette conviction se réfère naturellement, abstraction faite de toute religion, à chaque appel à tuer et à la violence pour des motifs religieux. » Elle souligne que la coexistence pacifique des adhérents des différentes religions en Suisse ne doit aucunement être mise en péril par des incitations à la haine et à la violence et que les imams tenus pour responsables de tels raisonnements n'ont plus le droit d'exercer leur fonction, voire devraient être sanctionnés par le système de droit.

La Fédération d'Organisations Islamiques de Suisse (FOIS) se porte garant d'un Islam du juste milieu, qui prend ses distances par rapport à toute sorte d'extrémisme, d'excentricité et de violence, un Islam modéré, qui travaille à la paix, promeut le respect de la dignité de tout être humain et reconnaît les droits de chaque homme et chaque femme.<sup>27</sup>

### 3.3 Appels internes et vers l'extérieur

A cause de pressions croissantes sur la communauté musulmane dues aux attentats djihadistes en France et en Allemagne en général<sup>28</sup> et aux incidents à la mosquée An-Nour de Winterthour en particulier,<sup>29</sup> la Fédération d'Organisations Islamiques de Suisse (FOIS) se trouve – suivant les informations de M. Önder Güneş, un de ses porte-paroles, du 12 décembre 2015<sup>30</sup> – dans l'obligation de

- s'engager davantage à éviter les idées radicales et réagir face à des individus radicalisés,
- encourager les responsables des confédérations à l'échelon national et cantonal et des organisations à l'échelon régional et local pour assumer avec soin leur surveillance sur ce qui se passe dans leurs centres de prière et sur les activités de leurs imams,
- intensifier leur appui aux pouvoirs public dans leur travail de prévention et de la lutte contre l'extrémisme religieux et
- rappeler à tous les adhérents d'un Islam modéré de rétablir la confiance de la population suisse compromise par des groupes de musulmans radicaux ou extrémistes.

Dans une interview publiée dans le bulletin « Tangram » de la Commission fédérale contre le Racisme (CFR) du mois de décembre 2017<sup>31</sup>, le Président de la Fédération d'Organisations Islamiques de Suisse (FOIS), M. Montassar BenMrad, s'adresse au public en exprimant que

- la société a « besoin de discours politiques courageux qui prônent encore plus la tolérance et les atouts de la diversité, mais aussi une approche moins polarisante et plus objective des médias » ;

---

<sup>25</sup> L'enquête judiciaire porte également sur des actes commis par un groupe de dix musulmans de 17 à 53 ans, qui y auraient agressé, malmené, menacé de mort et renfermé le 22 novembre 2016 deux fidèles de ce lieu de culte à cause du partage d'informations avec des journalistes concernant les propos de l'imam. – Voir Police cantonale de Zurich, Rapport annuel 2016, p. 23 ; Police cantonale de Zurich, Communiqué de presse du 2 novembre 2016; Ministère public de Zurich, Communiqués de presse du 2 et 4 novembre 2016, du 21 et 24 février 2017, du 11 août 2017 et du 1er février 2018.

<sup>26</sup> Voir <<http://www.fids.ch/?p=2217>>.

<sup>27</sup> Ainsi <[http://www.fids.ch/?page\\_id=282](http://www.fids.ch/?page_id=282)>.

<sup>28</sup> Voir les sections 1.2, 1.3 et 3.2 du présent article.

<sup>29</sup> Voir la section 3.2 du présent article.

<sup>30</sup> <<http://www.fids.ch/?p=2102>>.

<sup>31</sup> « Passer du vivre-ensemble au agir-ensemble ». Interview avec Montassar BenMrad – propos recueillis par Samuel Jordan, in : Tangram n° 40 – Hostilité envers les musulmans : société, médias et politique. Actes du colloque de la CFR – 11.09.2017, p. 93–95, ici p. 95.

- la société doit « franchir une nouvelle étape en matière d'intégration : du 'vivre-ensemble' au 'agir-ensemble' » ;
- « les autorités de notre pays ont besoin de partenaires nationaux représentant les associations musulmanes de Suisse », dont « (l)a FOIS (qui) veut faire entendre la voix du milieu et de la modération ».

### 3.4 Mesures de prévention

La Fédération d'Organisations Islamiques de Suisse (FOIS) renvoie sur son site internet à un projet qui s'appelle « Tasamouh » (tolérance, réconciliation, pardon), qui a vu le jour dans le contexte d'un climat croissant de terreur islamiste et ainsi de méfiance croissante entre la population non musulmane et les organisations islamiques et les adhérents de l'islam.<sup>32</sup> De ce fait, l'on peut raisonnablement supposer qu'elle soutient – au moins moralement – ce projet régional (de Bienne) qui a été géré jusqu'à la fin 2017 par l'association « Pont de Communication »<sup>33</sup> et à partir de 2018 par l'association « Tasamouh »<sup>34</sup>. Le projet vise à prévenir l'isolement et la radicalisation (religieuse), à apporter un soutien aux groupes vulnérables (jeunes musulman[e]s et leurs familles), œuvrer en faveur du dialogue et de la cohésion sociale, améliorer les relations de voisinage et la cohabitation, renforcer le dialogue dans une vision citoyenne et non communautaire et réduire les incivilités, les comportements racistes et la violence, et ceci en travaillant sur quatre axes (notamment avec des jeunes musulmans): la prévention, la consultation, la médiation et l'éducation/la formation.<sup>35</sup>

Par ailleurs, la Fédération d'Organisations Islamiques de Suisse (FOIS) s'engage à différents niveaux – qu'elle agisse par elle-même ou par ses confédérations et leurs organisations membres – et de diverses façons à la (co-)organisation de cours de sensibilisation et de formation (continue), la participation à la mise en place et réalisation de projets promus par l'Etat ou des organisations de la société civile, la collaboration à des plates-formes, l'affiliation à des organisations, les interventions dans le débat public etc. pour prévenir ou réprimer les pensées et actions radicales au sein de la communauté musulmane.<sup>36</sup>

<sup>32</sup> <<http://www.fids.ch/?p=2798>>.

<sup>33</sup> <<http://www.a-pont-c.ch>> : L'association « Pont de la Communication » existe depuis 2007 et se veut un carrefour de convivialité, de contacts amicaux et de rapprochement interculturel entre des femmes de différentes cultures ainsi que leurs familles. Elle a pour objectifs de (1) susciter une plus grande motivation et donc une plus grande participation des familles migrantes à la vie collective, (2) favoriser le développement du sentiment d'appartenance à la société suisse et (3) promouvoir le dialogue social et interculturel.

<sup>34</sup> <<http://www.tasamouh.ch>>. – L'association « Tasamouh » vise à prévenir la radicalisation dans le but d'améliorer le vivre ensemble.

<sup>35</sup> Voir <<http://www.tasamouh.ch/images/download/Flyer-principale-LINIE.pdf>>.

<sup>36</sup> Selon des informations communiquées par courriel du Président de la FOIS, M. Montassar BenMrad, à l'auteur du présent article en date du 12 février 2018 :

- Au niveau fédéral, la FOIS a été impliquée à plusieurs reprises, en tant qu'acteur de la société civile, dans les analyses et les recommandations du Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent du 4 décembre 2017 (édité par le Réseau national de sécurité). Elle est également impliquée dans des discussions inhérentes à la protection des synagogues et des lieux de culte musulmans.
- Au niveau cantonal, plusieurs fédérations musulmanes cantonales membres de la FOIS sont en dialogue régulier avec les polices cantonales de nombreux cantons, et plusieurs de leurs associations. Un travail de prévention a été entamé dans plusieurs régions. La FOIS a encouragé certaines initiatives cantonales allant dans ce sens.
- Au niveau régional, la FOIS est impliquée dans la formation annuelle de l'une des écoles de polices.
- Pour le discours de contre-propagande, la FOIS a encouragé des projets de prévention de la radicalisation sur Internet menant à l'extrémisme violent, et sponsorisé financièrement l'un de ces projets.

## 4. Conclusion

L'événement djihadiste constitue un facteur aggravant dans un climat déjà anxiogène présent depuis plusieurs années au sein des sociétés européennes.<sup>37</sup> Il favorise des réflexes de replis identitaires et sécuritaires tant de la part des musulman(e)s que de la part des non musulman(e)s et influence la façon dont se recomposent les composantes sociales musulmanes ainsi que la manière dont est perçu le phénomène de l'islam et dont est construit le défi de la présence des musulman(e)s dans la société par les autorités de l'Etat et de la société civile. Les attentats djihadistes bouleversent les repères identitaires chez les musulman(e)s et leurs modes de décryptage du réel : rien ne sera plus comme avant, l'évidence habituelle de la compréhension est suspendue et la vie se déroule dans le régime extraordinaire de ce qui n'oserait plus être dit ou fait ou, pour le moins, de ce qui n'est plus si sûr ou ne se fait plus sans autre. Ils contribuent à asseoir, sous l'angle de la société, un régime d'injonction qui amène les musulman(e)s à se justifier pour des actes qu'ils n'ont jamais commis, mais qui leurs sont imputés sans fondement, et à se distancer publiquement des auteurs de ces actes avec lesquels ils/elles n'entretiennent aucune relation personnelle ou communautaire tout en contribuant à communautariser les musulmans et à les assigner à une identité collective (trop) bien définie. Enfin ils produisent un nouveau référentiel d'action sociale à l'égard de l'Islam et des organisations musulmanes : la laïcisation des musulman(e)s et la sécurisation de l'espace public.

Mais l'événement djihadiste marque aussi un tournant décisif pour les organisations musulmanes et leurs stratégies et politiques dans leurs différents champs d'activité.<sup>38</sup> Il a montré la capacité des organisations musulmanes à faire face aux situations de crise, à s'imposer comme des interlocuteurs incontournables pour les représentants d'institutions de tous les secteurs de la société et de l'Etat – par exemple la politique et l'administration publique, la sécurité, la formation, recherche, culture et religion, l'économie et le travail, les médias – et à être porteuses de la voix officielle d'une communauté difficilement saisissable. Pourtant ceci n'est qu'un côté de la médaille ; l'événement djihadiste a manifesté également son revers, à savoir les limites de la légitimité de l'existence et des actions de ces organisations musulmanes dans le paysage musulman : le fait que la création, la constitution et les formes d'action de ces organisations doivent être conformes aux exigences légales d'un Etat laïc et que celles-ci ne représentent en nombre qu'une part ou plutôt une minorité de la communauté musulmane du pays de leur siège<sup>39</sup>, contribue à ce que les musulman(e)s ordinaires contestent la

- 
- Plusieurs fédérations cantonales et ethniques de la FOIS ont organisé elles-mêmes des ateliers de formation et de sensibilisation quant aux risques concernant la radicalisation et la prévention.
  - Plusieurs fédérations membres de la FOIS ont participé à des ateliers de formation et de sensibilisation sur le thème de la radicalisation, organisés par l'Université de Fribourg.

<sup>37</sup> Les considérations suivantes s'inspirent des réflexions présentées dans : Vincent Geisser/OmeroMarongiu-Perria/Kahina Smaïl, *Musulmans de France. La grande épreuve face au terrorisme*, Ivry-sur-Seine 2017, p. 292–297.

<sup>38</sup> Les considérations suivantes s'inspirent des réflexions présentées dans : Vincent Geisser/OmeroMarongiu-Perria/Kahina Smaïl, *Musulmans de France. La grande épreuve face au terrorisme*, Ivry-sur-Seine 2017, p. 298–301.

<sup>39</sup> Pour la question de la représentativité des déclarations, appels et actions des organisations musulmanes et des discours de leurs leaders voir à titre d'exemple

- pour la France : Institut Montaigne (éd.), *Rapport « Un islam français est possible »* (résultant d'une enquête réalisée du 13 avril au 23 mai 2016), Paris 2016 : « Les résultats de notre enquête [pour les détails de sa méthodologie voir p. 17–18] mettent en évidence le déficit de notoriété et de légitimité des organisations islamiques en France. Le rapport au religieux évolue rapidement dans les plus jeunes générations. Il se traduit par une défiance accrue vis-à-vis des institutions, y compris des institutions musulmanes. Ainsi, plus des deux tiers des répondants déclarent ne pas connaître le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM). Parmi les 300 répondants connaissant l'institution, seuls 28 % déclarent se sentir représentés par cette structure. Ce ne sont in fine que 9 % des personnes se définissant comme musulmanes en France qui déclarent se sentir représentées par le CFCM. En complé-

représentativité de ces organisations, respectivement leur ancrage au sein de la population musulmane. « L'événement djihadiste a révélé la force de 'l'Islam des terroirs', des mémoires et des histoires musulmanes locales qui contribuent à créer du lien social, loin des logiques impersonnelles et désincarnées encouragées par l'Etat et les grandes organisations religieuses. »<sup>40</sup>

Cela dit, les instances et personnes dirigeantes des organisations musulmanes, d'abord sceptiques sur les opportunités de se positionner publiquement en matière d'actes djihadistes, ont fini par céder à la pression de l'opinion publique et se saisir des prises de position pour en faire un levier de mobilisation à la fois citoyenne et communautaire et de propagande d'une « islamo-laïcité », « où l'expression musulmane ne serait plus simplement perçue comme un facteur de discorde nationale ou de désordre social mais aussi comme une contribution positive à l'intérêt général et au bien commun ». <sup>41</sup> Les déclarations, les appels et les actions des organisations musulmanes – promus par des responsables associatifs, des leaders religieux, des intellectuels ou des musulmans ordinaires – sont au service de la promotion de la conjuration de l'islamité et de la citoyenneté. <sup>42</sup>

Sont cependant différents, d'un pays à l'autre, les accents que les organisations musulmanes mettent dans la panoplie de leurs formes d'action, ce qui se manifeste nettement parmi les organisations faitières musulmanes analysées dans le présent article. Ceci est en fin de compte à imputer aux différentes civilisations et traditions des pays respectifs et aux divers modèles de comportement et modes de pensée et d'action qui les fondent.

- Pour la France : le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) met son accent sur des déclarations et appels. – Ceci pourrait s'expliquer d'un côté par le fait que les leaders proviennent de pays musulmans où domine une culture narrative et qu'ils vivent dans un pays avec une histoire coloniale, à savoir la France, où il existe de longue date une tradition de

---

ment, nous avons interrogé les enquêtés sur leur proximité avec d'autres institutions et d'autres figures de l'islam en France. L'UOIF (Union des Organisations Islamiques de France), qui n'est plus représentée au CFCM après avoir boycotté les élections de 2013, est éclipsée. Alors qu'elle organise chaque année au Bourget l'un des principaux événements musulmans d'Europe, plus de 30 % des personnes musulmanes [interrogées] déclarent ne pas la connaître et seuls 12 % s'en disent proches. Il est cependant probable que les mouvements et structures liés à l'UOIF bénéficient d'une visibilité et d'une reconnaissance plus grande(s). » (p. 37) – « (L)e portrait des musulmans de France décrit une réalité très contrastée. (...) il n'y a ni 'communauté musulmane', ni 'communautarisme musulman' unique et organisé. Il existe des Français de culture et de confession musulmane, dont le sentiment d'appartenance à la communauté musulmane est, d'abord et avant tout, individuel : peu d'engagement associatif au nom de l'islam (...). » (p. 45)

- pour l'Allemagne : Office fédéral pour la migration et les réfugiés/Bundesamt für Migration und Flüchtlinge (éd.), Etude à la demande de la Conférence Islamique de l'Allemagne sur la « Vie musulmane en Allemagne » (résultant d'une enquête réalisée au cours du premier semestre 2008)/ Studie im Auftrag der Deutschen Islam-Konferenz zum Thema « Muslimisches Leben in Deutschland », Nuremberg 2009, p. 167-181, ici p. 167: « Insgesamt geben 20 Prozent der Befragten [pour les détails voir p. 20–21 et p. 50–54] an, Mitglied in einem religiösen Verein oder einer Gemeinde zu sein. »
- pour la Suisse : Conseil fédéral, Rapport sur la situation des musulmans en Suisse, eu égard en particulier à leurs relations plurielles avec les autorités étatiques, en réponse aux postulats 09.4027 Amacker-Amann du 30 novembre 2009, 09.4037 Leuenberger du 2 décembre 2009 et 10.318 Malama du 1er mars 2010, p. 24-25, ici p. 25 : « Si l'on regarde le nombre de musulmans pratiquants en Suisse (...) on constate que seule la moitié environ fait partie d'organisations musulmanes. »

<sup>40</sup> Vincent Geisser/OmeroMarongiu-Perria/Kahina Smaïl, *Musulmans de France. La grande épreuve face au terrorisme*, Ivry-sur-Seine 2017, p. 300.

<sup>41</sup> Cf. Vincent Geisser/OmeroMarongiu-Perria/Kahina Smaïl, *Musulmans de France. La grande épreuve face au terrorisme*, Ivry-sur-Seine 2017, p. 301–304, ici p. 302 et 304.

<sup>42</sup> Dans cet esprit le livre de l'ex-imam de la mosquée d'Alfortville – à présent imam itinérant, se disant être vice-président de la Conférence des imams de France (mais en fait contesté) –, Abdelali Mamoun, *L'Islam contre le radicalisme. Manuel de contre-offensive*, Paris 2017.



coexistence, voire de cohabitation interculturelle entre musulman(e)s et non musulman(e)s, et de l'autre côté par le fait que cette vie commune, devenue une normalité, a été perturbée par des adhérents à leur propre foi, d'où la nécessité de se distancer, par voie de textes, d'actes et postures radicales et de justifier le mode de vie musulmane et les valeurs islamiques.

- Pour l'Allemagne : le Conseil Supérieur des Musulmans d'Allemagne (ZMD) met son accent sur la publication de textes (informatifs) et la réalisation de projets d'action. – Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les leaders vivent dans un pays où domine une culture analytique-synthétique, voire une forme de penser en termes de structures et de processus et que la présence de personnes de confession musulmane est un phénomène relativement jeune dans la société allemande ; que donc la connaissance et la compréhension mutuelle entre les populations musulmane et non musulmane et l'apprentissage et l'exercice de bonnes pratiques du vivre ensemble doivent figurer au centre des stratégies d'intégration de l'Etat, de la société en général et des communautés musulmanes elles-mêmes.
- Pour la Suisse : la Fédération d'Organisations Islamiques de Suisse (FOIS) met son accent sur des actions ponctuelles. – Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les leaders vivent dans un pays où la présence de personnes de confession musulmane constitue encore un phénomène relativement jeune et où domine une culture du pragmatisme et du compromis et que la mise en place et mise en œuvre de projets d'action ne peuvent réussir que lorsque les organisations musulmanes collaborent, dans un esprit d'intérêt mutuel, avec d'autres composantes de la société civile.

Enfin, force est de reconnaître que l'on peut douter de la sincérité des déclarations, appels et actions de ces organisations et de leurs dirigeants, compte-tenu des rumeurs et des allégations sur le lien présumé de certains d'entre eux avec les milieux radicaux. A ceci s'ajoutent d'autres reproches, certains dirigeants ayant été accusés d'utiliser un double langage ou de ne poursuivre que leurs propres intérêts et objectifs.<sup>43</sup> Ce sujet mériterait sans nul doute une discussion plus large ; mais ceci sortirait du cadre du présent article.

---

<sup>43</sup> Concernant le Président du Conseil Français du Culte Musulman (CFCM), M. Ahmet Ogras, voir par exemple Cécile Chambraud, L'islam turc prend la tête des musulmans de France. La proximité du chef de file des musulmans turcs de France avec le régime d'Ankara inquiète ..., dans : Le Monde du 21 juin 2017 (édition en ligne : <[http://www.lemonde.fr/religions/article/2017/06/21/avec-ahmet-ogras-l-islam-turc-arrive-a-la-tete-du-cfcm\\_5148373\\_1653130.html](http://www.lemonde.fr/religions/article/2017/06/21/avec-ahmet-ogras-l-islam-turc-arrive-a-la-tete-du-cfcm_5148373_1653130.html)>) ; Anne-Bénédicte Hoffner, Ahmet Ogras. Un militant franco-turc à la tête du CFCM, dans : La Croix du 29 juin 2017 (édition en ligne : <<https://www.la-croix.com/Journal/Ahmet-Ogras-militant-franco-turc-tete-CFCM-2017-06-28-1100858934>>).

Concernant le Président du Conseil Supérieur des Musulmans en Allemagne, M. Aiman Mazyek, voir par exemple Canan Topçu, Aiman Mazyek – Der selbsternannte Ober-Muslim, dans : Zeit Online du 16 janvier 2015 (édition en ligne : <<http://www.zeit.de/gesellschaft/zeitgeschehen/2015-01/muslime-deutschland-aiman-mazyek/komplettansicht>>) ; Matthias Drobinski, Immer mittendrin, dans : Süddeutsche Zeitung du 17 mars 2015 (édition en ligne : <<http://www.sueddeutsche.de/politik/vorsitzender-des-zentralrats-der-muslime-das-umstrittene-gesicht-des-islam-in-deutschland-1.2395754>>).

Concernant le Président de la Fédération des Organisations Islamiques (FOIS), M. Montassar BenMrad, voir par exemple Mireille Vallette, Le radicalisme dans les mosquées suisses. Islamisation, djihad culturel et concessions sans fin, Sion 2017, p. 101–103 ; Saïda Keller-Messahli, Islamistische Drehscheibe Schweiz. Ein Blick hinter die Kulissen der Moscheen, Zurich 2017, p. 65–66.

**Annexe : Liste (non exhaustive) des grandes organisations musulmanes d'importance nationale en France, en Suisse et en Allemagne (par ordre alphabétique)**

**France**

Association Invitation et Mission pour la Foi et la Pratique  
Comité de Coordination des Musulmans Turcs de France (CCMTF)  
Confédération Islamique Milli Görüş (CIMG France)  
*Conseil Français du Culte Musulman (CFCM)*  
Fédération Nationale de la Grande Mosquée de Paris (FNGMP)  
Fédération Nationale des Musulmans de France (FNMF)  
Fédération Française des Associations Islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles (FFAIACA)  
Fondation de l'Islam de France (FIF)  
Musulmans de France (MF) – anciennement Union des Organisations Islamiques de France (UOIF)  
Rassemblement des Musulmans de France (RMF)  
Union des Mosquées de France (UMF)

**Allemagne**

Ahmadiyya Muslim Jamaat (AMJ)  
Alevitische Gemeinde Deutschlands (AABF)  
Deutsche Muslim Liga (DML)  
Islamische Gemeinschaft der Bosniaken in Deutschland (IGBD)  
Islamische Gemeinschaft der schiitischen Gemeinden Deutschlands (IGS)  
Koordinationsrat der Muslime in Deutschland (KRM)

- Türkisch-Islamische Union der Anstalt für Religion (DITIB)
- Verband der Islamischen Kulturzentren (VIKZ)
- *Zentralrat der Muslime in Deutschland (ZMD)*
- Islamrat für die Bundesrepublik Deutschland (IRD)

Liberal-Muslimischer Bund  
Nurculuk Bewegung  
Zentralrat der Marokkaner in Deutschland (ZRMD)

**Suisse**

Ahmadiyya Muslim Jamaat Schweiz  
Conseil Central Islamique Suisse (CCIS)  
*Fédération d'Organisations Islamiques de Suisse (FOIS)*

- Albanisch Islamischer Dachverband der Schweiz (AIVS)
- Comunità Islamica nel Canton Ticino (CICT)
- Dachverband Islamischer Gemeinden der Ostschweiz und des Fürstentums Liechtenstein (DIGO)
- Islamische Gemeinschaft der Bosniaken (IGB)
- Ligue des Musulmans de Suisse (LMS)
- Schweizerische Islamische Glaubensgemeinschaft (SIG)
- Union des Organisations Musulmanes de Genève (UOMG)
- Union Neuchâteloise des Organisations Musulmanes (UNOM)
- Union des Associations Musulmanes de Fribourg (UAMF)
- Union Vaudoise des Associations Musulmanes (UVAM)
- Verband Aargauer Muslime (VAM)
- Vereinigung islamischer Gemeinden Kanton Luzern (IGL)

Föderation der Alevitischen Gemeinden in der Schweiz (FAGS)  
Koordination Islamischer Organisationen Schweiz (KIOS)

- Basler Muslim Kommission (BMK)
- Islamischer Kantonalverband (UMMA)
- Fondation de l'Entre-Connaissance

Türkisch-Islamische Stiftung Schweiz (TISS)  
Vereinigung der Islamischen Organisationen in Zürich (VIOZ)

**Erwin Tanner-Tiziani** est docteur en droit et licencié en théologie, secrétaire général de la Conférence des évêques suisses (CES) et secrétaire de la Commission de la CES pour le dialogue avec les musulmans.